

Appel à idées sur le devenir de la serre et les dépendances de la bastide du parc de la Jarre Marseille 9^{ème}

Rédacteur : Thomas Benoit

Version : 25 novembre 2016

Préambule	2
Objectifs de l'appel à idées Orangerie du parc de la Jarre.....	3
Organisation de l'appel à idées	4
Présentation du site	4
Calendrier indicatif.....	4
Prise de connaissance des lieux et aide à la formulation des idées.....	5
Dépôt des idées.....	6
Analyse et sélection des idées	7
Pourquoi Participer ?.....	7
Publicité de la démarche.....	8
Suites de l'appel à idées	8

Préambule

Depuis 2010, [Marseille Rénovation Urbaine \(MRU\)](#) développe et coordonne un projet de [renouvellement urbain](#) ambitieux dans le Sud du 9^{ème} arrondissement. Conventionné avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), il inclut des actions sur la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Jarre.

Il projette une [vision d'ensemble sur la transformation du territoire](#) des quartiers de la Soude, de la Jarre et du Baou de Sormiou, s'appuyant sur deux projets majeurs à l'échelle de Marseille et des quartiers Sud. Le Parc National des Calanques (PNC) créé en 2012 enveloppe le territoire. C'est un parc national atypique à plusieurs titres : périurbain, en grande partie marin et méditerranéen. Le boulevard urbain Sud (BUS) programmé pour 2020-2022 créera le lien périphérique structurant et manquant au Sud de la ville.

Cette vision se traduit en une [dynamique territoriale forte](#) à l'initiative des acteurs institutionnels et des habitants : concertation et co-construction, développement social, animation culturelle, action sur l'écocitoyenneté, gestion urbaine de proximité...



L'Etat a reconnu l'intérêt et l'ambition de cette vision et de cette dynamique en [primant EcoQuartier le projet d'ensemble](#) par le diplôme engagé dans la labellisation le 2 décembre 2015.

[La concertation avec la population est une démarche centrale sur ce site](#), innovante sur plusieurs aspects. Le café chantier et l'Eco du Baou, sorte de maisons du projet, existent depuis 2 ans. Elles poursuivent le travail d'accompagnement de fond engagé dès 2010 sur la concertation et l'écocitoyenneté. Un important travail de mémoire co-construit avec des habitants a conduit à l'édition d'un livre de contes largement diffusé. La capitale européenne de la culture en 2013 s'est incarnée ici dans le projet de quartier créatif nommé PARCEQUE rassemblant les initiatives d'habitants et d'artistes.

L'appel à idées sur la serre et les dépendances de la bastide du parc de la Jarre prolonge cette volonté de co-construction de l'avenir du territoire entre institutions et usagers, sur un [élément central du renouvellement urbain : son cœur géographique et la centralité en devenir](#), le site du parc de la Jarre.

MRU souhaite ainsi associer largement les acteurs du quartier dans un [processus pour imaginer le devenir de ce lieu, faire émerger des propositions et trouver de nouveaux usages au plus proche des attentes et des besoins](#) de la population.

Objectifs de l'appel à idées Serre du parc de la Jarre

La démarche écoquartier et le projet de renouvellement urbain du territoire appellent le parc de la Jarre à s'inscrire à l'avenir dans les axes suivant :

- vivre ensemble,
- culture,
- économie sociale et solidaire,
- nature en ville.

Elle incite les partenaires institutionnels et MRU à la recherche d'innovation dans les montages opérationnels, nécessaires pour optimiser les dépenses publiques. Elle intéresse des habitants, des usagers, des acteurs locaux, des porteurs de projet, tous actifs pour l'écoquartier et ayant sollicité ce type de démarche.

Ce bâtiment situé en frange du futur Parc de la Jarre, la serre ne fait actuellement l'objet d'aucun projet de la part de la Ville de Marseille, propriétaire des lieux. Cet appel à idées a donc pour vocation de [nourrir la réflexion de la municipalité via des propositions d'habitants et d'acteurs, locaux ou non, afin de préciser une programmation future et de permettre l'émergence d'un projet](#). Seule certitude, ce bâtiment a vocation à recevoir une ou plusieurs activités économiques et ne pourra être géré par la Ville.

Ces idées doivent permettre :

- l'inscription dans les axes ci-dessus d'une partie significative des propositions (mais pas nécessairement de toutes),
- la synergie avec [le parc public et le théâtre du Centaure](#), et plus largement avec les **besoins du quartier** (porte d'entrée sur le quartier, jalonnement identifié sur le BUS et l'allée des Calanques, lieu pour les associations, lieu de restauration et de convivialité, lieux de rencontre des générations),
- la **mixité de programmation** pour une intensité d'usage du lieu adaptée à ses caractéristiques physiques (situation géographique, différents espaces et volumes, adressages des divers bâtiments),
- le caractère innovant des propositions,
- le nombre d'emplois potentiels, et leur nature adaptée aux **populations précarisées du secteur**,
- la maximisation des résultats obtenus de l'investissement public initial (acquisition des biens déjà faite plus d'éventuels travaux et/ou aides pour le faire),
- la minimisation des coûts de fonctionnement pour la collectivité.

Organisation de l'appel à idées

Présentation du site

Celle-ci est reportée en annexe dans la [fiche de présentation du site et des enjeux](#).

Le lancement de l'appel à idées sera accompagné par les **associations Robins des Villes et Yes We Camp** missionnées par MRU pour faire découvrir ce lieu, faire émerger des propositions et aider les porteurs de projet dans la formulation d'idées. Leurs actions se composent de différents temps d'animations :

- des ateliers mobiles à la rencontre des habitants
- des permanences sur site pour la découverte du lieu
- un accompagnement des scolaires à réfléchir au devenir de cet espace
- l'accompagnement des participants à la formulation de leurs idées

Pour tout renseignement sur l'appel à idées ou sur les temps d'animation et d'ouverture du site, les participants sont invités à contacter [l'association Robins des Villes](#) (Tel : 09 82 47 22 68 / 06 17 13 03 48 ou [mail](mailto:marseille@robinsdesvilles.org) : marseille@robinsdesvilles.org)

Calendrier indicatif

PHASE APPEL A IDEES (objet du RC)	Mardi 22 novembre	Publication de l' appel à idée
	Mercredi 23 novembre A 18h	Réunion d'information avec les acteurs locaux et associations à la nouvelle Maison de Quartier du Baou
	Lundi 28 novembre (14h – 18h)	Atelier au CCO la Soude avec Robins des Villes et la caravane de Yes We Camp
	Mercredi 30 novembre (14h – 18h)	Atelier dans la galerie marchande du Leclerc avec Robins des Villes
	Samedi 10 décembre (14h – 18h)	Permanence sur site et visite des lieux et aide à la formulation de propositions avec MRU, Robins des Villes et la caravane de Yes We Camp
	Vendredi 13 janvier (14h – 18h)	Permanence sur site et visite des lieux et aide à la formulation de propositions avec MRU, Robins des Villes et la caravane de Yes We Camp

Samedi 21 janvier	Permanence sur site et visite des lieux et aide à la formulation de propositions avec MRU, Robins des Villes et la caravane de Yes We Camp
Vendredi 27 janvier à 12h	Clôture de l'appel à idées et rendu des propositions
Février	Analyse et sélection des idées par MRU et ses partenaires
Fin février	Restitution et valorisation des idées reçues

Par la suite MRU, la Ville de Marseille et leurs partenaires définiront la destination du lieu avant d'élaborer un projet pouvant réutiliser et adapter des idées émises.

Prise de connaissance des lieux et aide à la formulation des idées

Les lieux sont habituellement inaccessibles au public.

Les porteurs d'idées sont cependant vivement invités à prendre connaissance des lieux avant de candidater. Pour cela MRU offre plusieurs possibilités :

- Les temps d'animation et d'accompagnement assurés par Robins des Villes, avec [des permanences sur site](#) et [des ateliers découverte et visite des lieux](#) en présence du Chef de Projet Ecoquartier / rénovation urbaine de MRU, de la Ville de Marseille, du Service des Espaces Verts, de la Politique de la Ville... Elles auront lieu les **samedi 10 décembre, vendredi 13 janvier et le samedi 21 janvier 2017**.

Des [ateliers mobiles](#) (hors site) auront également lieu :

- Lundi 28 novembre (13h – 18h) devant le CCO La Soude
- Mercredi 30 novembre (13h – 18h) sur le parking du Leclerc
- La consultation des [documents fournis en annexe](#) à l'appel à idées :
 - [fiche de présentation du site et des enjeux](#) – MRU mars 2016
 - étude de faisabilité de l'aménagement du parc urbain de la Jarre – Soléam mars 2015
 - étude de faisabilité pour la réhabilitation du bâti – Soléam mars 2015
 - cahier des propositions des habitants pour l'aménagement du parc de la Jarre – MRU mars 2014

- dossier de candidature à la labellisation écoquartier Parc des Calanques
– MRU avril 2015

L'objectif de MRU pendant la phase de candidature est **d'être à la disposition des porteurs d'idées, de sortes à leur apporter les informations dont ils ont besoin pour la formulation d'idées créatives et pertinentes.**

En particulier, lors des présences sur site, MRU souhaite que **les porteurs d'idées puissent échanger avec les principaux acteurs de l'écoquartier** : la Métropole Aix-Marseille Provence, la Ville de Marseille, la Soléam (concessionnaire de la Ville de Marseille pour l'aménagement de la ZAC de la Jarre, propriétaire transitoire des lieux et mandatée sur la gestion des interfaces avec la bastide), le Parc National des Calanques, le CIQ des Hauts de Mazargues la Cayolle...

Les permanences sont aussi un lieu de **dialogue privilégié avec les Robins des Villes ayant une expertise d'usage de l'écoquartier** (projets, habitants, usages). Les Robins des Villes fourniront également à cette occasion une **aide méthodologique et matérielle aux porteurs d'idées dans la formulation de leurs propositions.**

Les porteurs d'idées pourront aussi poser leurs questions à MRU par mail : mru-externe@mairie-marseille.fr.

Dépôt des idées

Il se fera obligatoirement avant le **vendredi 27 janvier à 12h.**

Le dépôt des idées pourra s'effectuer soit :

- par mail à l'adresse MRU : mru@mairie-marseille.fr en spécifiant dans l'objet : « appel à idées Serre du parc de la Jarre ».
- au secrétariat du GIP MARSEILLE RENOVATION URBAINE (MRU), à l'adresse suivante :

*Immeuble CMCI
Ascenseur C - 5ème étage
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille*

Il est rappelé que **la participation à cet appel à idées est ouverte à tous** et que toutes les productions seront étudiées par MRU.

Les porteurs d'idées renseignent obligatoirement dans leur dossier, **leurs noms et prénoms, leurs coordonnées (mail et téléphone), le nom de leur structure** (s'il y a lieu). En retour les porteurs d'idées recevront un mail ou une attestation confirmant la bonne prise en compte de leur contribution.

Pour encourager la créativité et rendre accessible à tous la démarche, la [présentation de l'idée](#) peut se faire sous toutes les formes, notamment: note écrite, vidéo, audio, panneau, illustration, dessin, maquette, ou toute autre forme matérielle transmissible à MRU. Les productions devront également [présenter le ou les porteurs](#), [l'idée](#) en elle-même et [expliquer à quels objectifs de l'appel à idées celle-ci répond et comment](#).

Les porteurs déjà structurés pourront joindre à leur dossier de candidature des éléments les présentant et un développement plus important de leur projet (plaquette de présentation, business model et plan, références...).

Le dépôt d'une idée ne donnera lieu à aucune rétribution de la part de MRU ni de ses partenaires.

Analyse et sélection des idées

L'analyse sera [nominative](#), la Ville et MRU s'intéressant autant à l'émergence d'idées que d'acteurs pour porter une action sur le lieu. Une idée pourra toutefois être sélectionnée même si son porteur n'a pas vocation à la mettre en œuvre (ex : un habitant identifiant un usage manquant dans son quartier).

Toutes les idées déposées seront examinées lors d'une [commission technique](#) et [une consultation des habitants et usagers pourra être organisée par MRU](#).

[Un jury composé d'élus ou décideurs des partenaires désignera les idées lauréates.](#)

Pourquoi participer

Cet appel à idées constitue [une étape importante dans la recherche et le montage d'activités futures sur ce lieu](#). MRU et la Ville souhaitent s'inscrire dans une démarche participative afin qu'habitants, acteurs locaux et professionnels puissent proposer des idées et même par la suite, s'engager dans la transformation de l'EcoQuartier des Calanques.

Via cette démarche, Marseille Rénovation Urbaine s'intéresse tout autant à [l'émergence d'idées, d'usages et de projets qu'à l'implication des porteurs de projet sérieux et impliqués pour le futur](#). MRU s'engage donc à faire ressortir les idées qui vont se démarquer mais également à accompagner, soutenir et collaborer avec les candidats et porteurs de projet.

Ce temps de concertation est également une occasion pour des [porteurs de projets venus de différents horizons](#) - du quartier ou non, de divers secteurs, sur des thématiques différentes – [de se rencontrer et éventuellement de s'associer pour proposer un projet, des activités, des usages de ce bâtiment](#). Cette agrégation de profils et de savoir-faire pourra s'avérer précieuse pour le montage d'un projet.

Toutefois, l'appel à idées peut également être un moyen de rêver et de proposer, sans engagement des candidats par la suite. Des **propositions utopiques** sont également les bienvenues et un travail - par exemple - avec les jeunes peut paraître intéressant.

C'est pourquoi il est ouvert à tous et chacun est encouragé à participer. Une restitution, (exposition, site internet, relai auprès des partenaires...) sera organisée par MRU pour **valoriser les idées reçues et les candidats**. MRU présentera sur son **site internet** les idées reçues en utilisant le plus possible le rendu des porteurs de projets.

L'acte de candidature à l'appel à idées vaut accord du porteur d'idée pour l'usage par MRU et ses partenaires des documents rendus à des fins de publicité de la démarche sous différentes formes. Les modalités techniques pourront être revues par MRU avec les porteurs d'idées.

Suites de l'appel à idées

L'appel à idées constitue **une étape de concertation** sur le devenir de la serre et des dépendances du parc de la Jarre, **très en amont de toute éventuelle attribution de contrat d'occupation**.

A l'issue de la démarche d'appel à idées, **MRU et ses partenaires définiront la destination du lieu et son programme avant d'élaborer un projet**. Il appartiendra à la Ville de Marseille, ayant fait acheter les lieux par son aménageur Soléam, d'arrêter cette destination et les étapes suivantes de construction du projet d'occupation.

A cette occasion MRU et ses partenaires se réservent la **possibilité d'adapter, de combiner et de retravailler les idées proposées pour la rédaction de cahiers des charges**.

Les coordonnées des porteurs d'idées, collectées lors de l'opération, pourront être utilisées pour les recontacter. **Ils seront associés autant que possible au montage du futur projet dans des conditions qui restent à définir**.

Pièces du dossier de consultation

- Fiche de présentation du site et des enjeux (MRU)
- Etude de faisabilité pour la réhabilitation du bâti (Soléam pour la Ville de Marseille)
- Etude de faisabilité pour l'aménagement urbain du parc de la Jarre (Soléam pour la Ville de Marseille)

- Cahier de propositions habitantes pour l'aménagement du parc de la Jarre (Robins des Villes pour MRU)
- Dossier écoquartier Parc de la Jarre étape 2 « engagé dans la démarche de labellisation » (MRU)